



Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/OH/NM/cr/70365

4 février 2010

NOTIFICATION

Objet : Réunion sur les Parlementaires et la Biodiversité, Nagoya 25-26 octobre 2010

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Secrétariat, en collaboration avec l'Organisation mondiale des législateurs, GLOBE International, et en travaillant de près avec GLOBE Japon, convoque une réunion sur les Parlementaires et la Biodiversité, qui aura lieu aux marges de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, les 25 et 26 octobre 2010 à Nagoya, dans la préfecture d'Aichi, au Japon.

En adoptant la Déclaration de Bonn sur les parlementaires et la biodiversité à la neuvième réunion de la Conférence des Parties en mai 2008, les parlementaires ont encouragé GLOBE International et l'Union internationale interparlementaire à soutenir un dialogue parlementaire à l'échelle mondiale et à convoquer, en 2010, une réunion de parlementaires pour célébrer l'Année internationale de la diversité biologique, et revoir et développer la stratégie sur la contribution des parlementaires à l'application de la Convention.

La réunion sur les Parlementaires et la Biodiversité vise à engager les législateurs pendant la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de la Convention et, en particulier, pendant la révision des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) durant la période 2011-2012 et leur mise en œuvre de 2011 à 2020. GLOBE International appuiera également l'intégration de la biodiversité à travers les parlements du monde en travaillant de près avec les législateurs de plusieurs pays pour garantir que la biodiversité est intégrée dans les processus de prise de décision parlementaires.

Le Secrétariat encourage fortement les Parties à inclure des parlementaires au sein de leur délégation à la dixième réunion de la Conférence des Parties et de transmettre au Secrétariat les noms de leurs représentants à leur convenance et au plus tard le 30 septembre 2010.

L'ordre du jour provisoire de la réunion des 25 et 26 octobre 2010 et les annotations à celui-ci seront envoyés aux Parties dès que possible.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire exécutif
Ahmed Djoghlaf



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

